

1h30 à 2h00 

4,8 km 

facile 

Un fleuve, la Bresle. Une rivière, la Vimeuse. Un canal, le Doliger. Des étangs.
L'eau sillonne Gamaches de part en part, offrant des visages et ambiances multiples.
Marcher à son rythme permet une découverte originale de la ville et de son environnement paysager.

Description du parcours

1 DÉPART : place du Maréchal Leclerc (ancienne place aux chevaux).

2 Depuis la place, prendre la rue de la République.

3 Prendre à droite, rue du Général de Gaulle, et avancer jusqu'à hauteur de la Maison du projet (n°46).

4 Traverser la rue du Général de Gaulle et prendre la rue des Petits Moulins.

Ici coule la Vimeuse (affluent de la Bresle), sous vos pieds puis à ciel ouvert. Plusieurs moulins étaient alimentés par la Vimeuse.

À Gamaches existaient un moulin à ciment et un moulin à tourner le bois.

5 Prendre la rue Vatable.

6 Traverser la rue de Normandie et emprunter la rue des Grands Moulins.

7 Poursuivre rue Ph. de Girard, puis prendre à gauche rue du Dr Schweitzer.

Vous quittez ici la Vimeuse pour le canal Doliger / canal de la Bresle. Vous entendez la turbine, utilisée, aujourd'hui encore, pour produire de l'énergie. Vers la rue Jules Verne, vous apercevez l'un des derniers édifices ayant fait partie du patrimoine Saint Frères à Gamaches (filature de coton acquise en 1884, et dont une grande partie des bâtiments a été détruite en 1940). Avant d'être filature de coton, ce fut une filature de lin, établissement décrit comme le plus ancien de ce type dans la Somme (1820/1825).

8 Revenir sur vos pas, et emprunter la rue Georges Bizet (à gauche après le pont).

9 Traverser le canal Doliger et prendre à gauche rue Parmentier.

Au bout de la rue Richard Lenoir, sur votre droite, un ensemble de maisons appelé « les quatorze ».

Ces logements ont été construits en même temps que la filature. C'est au niveau du pont (rue de la Libération) que la Bresle délimite la Somme et la Seine-Maritime. La rue R. Lenoir est prolongée par le Chemin des Étangs (itinéraire de randonnée vers Eu-Le Tréport).

10 Depuis la rue R. Lenoir, prendre à droite, avant le Chemin des étang.

11 Continuer rue de Verdun, jusqu'à la rue Pasteur.

12 Prendre la rue du Général de Gaulle, jusqu'à l'intersection avec la rue du Prieur que vous empruntez.

13 Prendre à gauche, rue du 8 mai 1945.

14 Empruntez le chemin d'accès au cimetière (quelques marches à monter).

15 Sur le parking du cimetière, prendre à droite Chemin de la Justice.

16 Prendre à droite, rue de Saint-Valery puis tout de suite à gauche, rue des Galletoires. Vous retrouvez alors la Vimeuse.

17 ARRIVÉE : avant la rue Gutenberg, prendre à droite vers la place du Maréchal Leclerc.



Pour plus d'informations:
 Maison du projet - 46 rue du Général de Gaulle
 Mairie - 15 rue place du Général Leclerc

